



Procès verbal (PV)

Assemblée générale ordinaire (AGO) de l'UNC 15 du mercredi 28 juillet 2022

Salle polyvalente de Naucelles (place de la Halle – 15220 NAUCELLES)

Début de séance à 14h30 – Séance levée à 17h00.

Pièce de référence : Convocation du 9 juillet 2021.

Pièce jointe : État d'émargement des présences et pouvoirs.

Président de séance : Jean-Pierre LAETHEM, Président de l'UNC 15.

Secrétaire de séance : Georges LEBEL, secrétaire de l'UNC 15.

Lors de l'accueil des participants dès 14h15 dans la salle gracieusement mise à disposition par la Mairie de Naucelles pour tenir nos réunions annuelles de l'UNC 15, un point des présences et des pouvoirs est effectué (PJ 1).

Sur les 34 membres de l'association à jour de cotisation, 26 membres sont présents (14) ou représentés (7).

Le quorum est donc établi avec un excellent ratio de 76% qui permet d'assurer la pleine validité de cette AGO.

M. Christian POULHES, Maire de Naucelles nous accueille dans la salle polyvalente de la Mairie en soulignant toute l'importance qu'il attache à tout ce qui soutient le patriotisme dans sa commune.

Le Président Jean-Pierre LAETHEM lui répond en le remerciant pour son accueil et la possibilité de tenir ainsi notre Assemblée générale dans ces excellentes conditions. Il prononce un mot de bienvenue et de reconnaissance aux membres présents malgré la période estivale et les contraintes liées à la pandémie qui perdure.

Il salue et remercie Mme Messaline SCHULTZ, Directrice de l'ONAC-VG du Cantal, qui, en se rendant ainsi aux AG des différentes associations du Monde Combattant du Cantal, s'inscrit dans la continuité de son prédécesseur en entretenant les meilleures relations possibles avec tous.

Il remercie les **représentants des associations de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire, de l'Ordre national du Mérite, de l'Union nationale des parachutistes, de l'Union fédérale, du Souvenir Français**, et des **Amis de la Gendarmerie** qui nous font l'honneur et l'amitié de leur présence.

Georges LEBEL est désigné comme **secrétaire de séance**.

La séance est déclarée ouverte à 14h45 par **une minute de silence** proposée par le Président à la mémoire de nos camarades décédés.

1. Rapport moral et d'activités

Le présent rapport moral et d'activité portera sur les trois points suivants :

- les effectifs ;
- nos activités et nos projets ;
- le devenir de l'UNC ;
- la communication interne ;
- nos conditions d'exercice.

1.1. Les effectifs.

A ce jour, notre association compte trente-quatre adhérents dont trente et un sont à jour de leur cotisation. Elle en comptait 28 l'an passé. L'effectif progresse légèrement en dépit d'un changement de présidence en août 2020 : trois membres ont quitté l'association au cours des deux dernières années mais neuf nous ont rejoints.

Une pensée toute particulière est réservée au général d'Humières, qui n'est plus adhérent pour des raisons de santé.

La situation est satisfaisante dans la mesure où l'effectif se maintient et progresse même légèrement mais il faut souligner la difficulté à puiser dans le vivier de la gendarmerie et des OPEX pour des raisons, probablement, d'identité, de dispersion, voire d'affaiblissement de l'appétence associative. Sans doute faut-il renforcer nos actions de communication mais aussi et surtout donner un sens à notre engagement. Ce point fait l'objet d'un commentaire dans la suite du présent rapport.

12. Nos activités et nos projets.

L'année 2021, première année pleine de ma présidence, a été principalement, consacrée à la mise au point, par le conseil d'administration, d'un plan d'action annuel comprenant trois temps forts :

121. L'organisation de notre assemblée générale dans une commune du département de manière à nous immerger dans la société civile, mieux communiquer, nous faire connaître et associer nos concitoyens à nos actions, notamment de mémoire.

Nous avons commencé l'année dernière à REILHAC avec une assemblée générale et une cérémonie de très bonne tenue. Nous renouvelons cette opération à NAUCELLES cette année. J'en remercie bien vivement Monsieur le Maire, M. Christian POULHES, et renouvelle mes remerciements à M. Jean-Pierre PICARD de nous avoir accueillis à REILHAC l'an passé.

122. En second lieu, une action pédagogique et citoyenne au profit des jeunes scolarisés dans le primaire ou le secondaire.

Nous avons arrêté le principe, cette année, d'une action auprès des élèves de la classe défense du lycée MONNET-MERMOZ après avoir évoqué le projet au sein du conseil départemental de l'ONAC et en avoir parlé, successivement, à Madame la directrice de l'ONAC-VG, à l'inspection académique, au proviseur et à l'enseignant, le commandant Pierre DUCROS, par ailleurs réserviste opérationnel, avec lequel j'ai arrêté les modalités de notre intervention. En principe, nous aurions dû intervenir le 9 juin 2022, mais notre intervention a été différée en raison de l'indisponibilité du commandant Pierre DUCROS.

Il est convenu de reporter notre action à l'automne de cette année avec une classe défense plus étoffée.

Cette action, en outre, sera complétée par un voyage pédagogique offert à ces mêmes jeunes. Nous disposons pour cela d'une provision de 1 500 € provenant d'une subvention du siège. Cette somme devrait être suffisante pour organiser un voyage d'une journée dans notre région sur un thème à arrêter avec les enseignants (château Lafayette à Chavagnac, par exemple, ou sur un site « mémoire »).

Mais une idée plus ambitieuse est à l'étude, ayant pour thèmes la visite de l'Assemblée Nationale et la participation au ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe. Organisée sur au moins deux jours, ce voyage implique bien sûr de trouver un financement.

Notre député, Vincent DESCOEUR, a été contacté à cet effet et se déclare disposé à nous aider. Cette action a également été évoquée au sein du comité de section de l'ANMONM 15 afin de partager les coûts.

123. Notre troisième action sera consacrée à un public plus large sous la forme d'une conférence.

Ce projet est bien avancé puisque nous sommes en mesure de vous annoncer l'intervention, le 20 octobre prochain, de M. Mohamed NEMIRI au centre des congrès à Aurillac sur le thème des Harkis. Compte tenu des capacités d'accueil du centre des congrès et notre volonté d'ouverture, les invitations seront largement diffusées

Au-delà de ce plan d'action, l'UNC 15 participe à l'ensemble des cérémonies commémoratives, nationales et locales, ainsi qu'aux divers événements concernant notamment nos amis les gendarmes : célébration de la sainte Geneviève, journée d'hommage aux gendarmes morts ou blessés en opération, ou événements plus ponctuel comme la cérémonie du 1^{er} juillet à Mauriac en honneur au chef d'escadron EVENAS, cérémonie assortie d'une remise de la Médaille Militaire et de l'insigne de l'ONM à quelques gendarmes. Ou encore la cérémonie du 2 juillet à Neuvéglise, dédiée au congrès de l'union départementale des pompiers, au cours de laquelle l'insigne de chevalier de l'ONM a été remis au colonel Luc ZKRZYNSKI, directeur départemental du SDIS.

L'UNC 15, enfin, est représentée au sein du conseil départemental de l'ONAC et de ses trois commissions, solidarité, mémoire et porte-drapeaux.

Cette représentation permet de travailler et de bien connaître les différents acteurs impliqués dans le travail de mémoire, les actions citoyennes et le soutien aux anciens combattants.

13. Le sens de notre engagement

Si l'on veut assurer la pérennité de notre association cantalienne, et de l'UNC en général, il faut bien sûr recruter et pour cela nous devons sans conteste développer notre communication externe. Le conseil d'administration aura pour tâche de s'y employer.

Mais il ne faut pas se tromper d'analyse et savoir dépasser les approximations, voire les incantations, visant à considérer, par exemple, que nous disposons, dans le Cantal, d'un vivier

de recrutement important chez les gendarmes et, d'une manière générale, chez tous ceux qui contribuent à la défense et à la sécurité dans notre pays.

La réalité est d'une nature différente, au-delà des simples considérations sur l'esprit de clocher, le matérialisme, l'individualisme et le manque d'appétence pour l'engagement associatif.

En fait, il nous faut analyser notre environnement au plan sociétal et nous interroger sur la véritable identité de l'UNC.

Sur le premier point, notre société a beaucoup changé ces dernières années à la faveur des progrès technologiques, tout particulièrement dans le domaine électronique et de la miniaturisation. Notre société se gère désormais de manière algorithmique dans les moindres détails, avec un impact sur les esprits et notre manière de penser. Nos concitoyens se placent souvent dans un pragmatisme de nature binaire où tout est bon ou mauvais, noir ou blanc, acceptable ou non.

Nous ne laissons plus de place à la nuance par souci d'efficacité, rejetant l'inutile, voire même ce qui est simplement utile pour ne retenir ce qui est strictement nécessaire. Dès lors, nos associations souffrent d'une réticence à s'engager là où rien de tangible n'est proposé en retour, d'où la nécessité de s'interroger sur ce que représente l'UNC et ce qu'elle propose réellement, ce qui constitue le deuxième point de mon intervention.

Quelle est donc la vraie nature de l'UNC ? Est-ce l'UNC du père BROTTIER et de CLEMENCEAU, cette UNC créée en 1918, généreuse, humaniste, universaliste et neutre sur les plans politiques et confessionnels, cette UNC qui transcendait les clivages au profit d'actions concrètes et qui est apte à œuvrer encore aujourd'hui au profit de la 4^{ème} génération du feu, ou bien parle-t-on de l'UNC-AFN dédiée à un moment douloureux de notre histoire et engagée politiquement ?

Je considère, pour ma part, tant à titre personnel que pour le bien de l'UNC, dont il est à craindre une diminution drastique des effectifs dans les années à venir, de l'ordre de 50%, voire 30%. Pour parvenir à la compenser, l'UNC est la première citée, si elle est celle du père BROTTIER, une et indivisible.

C'est dans cet espace universaliste que l'on peut espérer prospérer, avec un ancrage dans les réalités du moment, au profit de la 4^{ème} génération du feu, qui a besoin de nous tout autant que les anciens, même si les conditions ne sont pas les mêmes.

Certes, les OPEX ne payent pas le même tribut au champ d'honneur. Ce sont tout de même 780 morts pour la France en cinq ou six décennies, avec deux ou trois fois plus de blessés, des veuves et des orphelins. Et puis, même ceux qui sortent indemnes ne le sont pas tant que cela lorsqu'ils reviennent à la vie civile, même après un contrat court. Nos armées s'intéressent d'ailleurs beaucoup à cette question – et l'UNC est également partie prenante – qui s'inscrit dans le processus « DDR », révélant combien le désarmement, la démobilisation et la réinsertion sont un passage difficile pour qui a revêtu l'uniforme, a été formé, a reçu des galons, a été armé, et a œuvré au sein d'unités structurées, solidaires et empreintes de camaraderie.

C'est dans l'universalisme que l'on peut en outre regrouper tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, œuvrent pour la défense de nos valeurs et de notre Nation. A cet égard, la devise de l'UNC, « *Tous unis comme au front* », résonne toujours aussi fort depuis sa proclamation, il y a un siècle. C'est en effet dans l'union que l'on peut espérer faire face aux difficultés de l'avenir, non pas en nous retranchant dans nos prés carrés respectifs.

Cela étant, se placer dans l'universalisme et l'humanisme ne veut pas dire qu'il faille se réfugier dans le ventre mou de la société bien-pensante qui fait autorité de nos jours et bloque tous les rouages. Les anciens combattants de la grande guerre l'ont su très tôt, ce qui a amené l'UNC à créer un service d'action civique dès 1919.

Ces anciens combattants ne voulaient pas seulement recevoir, eux auxquels n'étaient proposés qu'une modeste prime de démobilisation, un casque Adrian en souvenir, et ce ridicule complet Abrami pour leur retour dans leurs familles. Ces anciens combattants voulaient être les acteurs d'un pays à reconstruire, certes dans une structure d'économie libérale, mais dans l'harmonie et dans la paix durable.

On connaît la suite. Les années 30 ont été celles de la dépression économique, des mouvements d'extrême droite et de la montée du nazisme, mais aussi la décennie de l'instabilité

ministérielle, des scandales financiers et des dérives de la société d'économie libérale vers les inégalités, les profits sans limites et la déshumanisation.

Ces anciens combattants ont alors mis « le poing sur la table », notamment le 6 février 1934, en manifestant avec des centaines, voire des milliers de drapeaux dans les rues de Paris. Pour autant, leur intention était moins de se démarquer politiquement que de réaffirmer leur idéal d'une société juste, équilibrée et harmonieuse vivant en paix. Pour s'en convaincre, il faut lire ce très beau texte de 1933, la Manifeste de Wagram, teinté d'un catholicisme social inspiré par le comte de Mun aux conceptions très pures.

De nos jours, on ne parle plus de catholicisme social, mais de capitalisme social avec les mêmes idées de fond.

Il est souhaitable, en conclusion, que l'UNC affirme sa véritable identité et son attachement à ses valeurs originelles de manière à se consacrer aux réalités du temps présent et s'ouvrir sur l'ensemble de nos concitoyens se consacrant ou s'étant consacrés à la défense de notre Nation et à sa sécurité, y compris les réservistes opérationnels, qui ont pleinement leur place au sein de l'UNC en leur qualité, mal reconnue, de militaires professionnels à temps partiel, et constituent une composante importante de nos armées et de notre dispositif de défense.

14. La communication

S'agissant de la communication interne, dont il sera question ici, se fait aisément par internet avec les membres. La lettre du président national et le feuillet UNC INFOS sont régulièrement envoyés par ce canal, ainsi que diverses informations émanant de sources très variées (ASAF, UNOR, etc.).

Nous disposons également d'une page internet sur le site national qui est expérimentée depuis la fin de l'année dernière. Elle permet d'accéder en permanence à diverses informations d'actualité concernant notre association UNC 15 et de faire aisément le saut vers les informations nationales.

Malheureusement, 8 membres sur 31, soit un quart, ne disposent pas d'internet. A ceux-ci, il est difficilement envisageable d'envoyer par la Poste l'ensemble de la documentation pour des raisons de ressources à la fois financières et humaines.

Notre communication est donc à deux vitesses. Le conseil d'administration aura à réfléchir sur cette question.

15. Nos moyens d'exercice

Selon les nouveaux statuts élaborés en 2020 puis validés, le conseil d'administration est limité à six membres. C'est bien peu pour faire face à la diversité des tâches, qui devraient réparties.

D'autre part, nous n'avons toujours pas de trésorier. Ces fonctions sont exercées, conséquemment, par le président.

Il sera certainement souhaitable de prévoir une modification statutaire de manière à étoffer cette équipe.

Le quitus est donné au Président à l'unanimité

2. Rapport financier

A noter, du fait de la démission du Trésorier l'an dernier, le Président cumule les fonctions.

21. Compte bancaire

Le tableau 1 ci-dessous relate l'ensemble des mouvements du compte bancaire en 2021. Il fait état des soldes au 1^{er} janvier et au 31 décembre.

Toutes nos écritures passant par un seul compte, ouvert au Crédit Agricole Centre France, en son agence de Montsalvy, sans aucun maniement d'espèces, ce tableau donne une image exhaustive et fidèle de nos recettes et de nos dépenses.

Il s'agit d'un compromis entre bilan, compte d'exploitation et relevé bancaire. Il sera simplement retenu en sa fonction de bilan.

A noter que le solde a diminué de 91,51 €, déduction faite de la subvention de la subvention de 1.500 €.

TABLEAU 1

COMPTES	DEBIT	CREDIT
110000 - Report à nouveau - Solde au 31/2 N-1		1 177,29 €
606400 - Fournitures administratives	13,29 €	
625700 - Assemblée générale	139,20 €	35,00 €
625710 - Manifestations diverses	155,00 €	
626100 - Frais postaux	27,52 €	
627000 - Services bancaires et assimilés	12,00 €	
658621 - Quote-part cotisations 2021	140,00 €	14,50 €
671310 - Entraide (hors catastrophes naturelles)	100,00 €	
708821 - Revue 2021		99,00 €
740000 - Subventions (par organismes publiques).		1 500,00 €
756021 - Cotisation 2021		326,00 €
756022 - Cotisation 2022		25,00 €
771310 - Dons	30,00 €	26,00 €
Total général	617,01 €	3 202,79 €
Solde créditeur :	2 585,78 €	

22. Compte d'exploitation

TABLEAU 2

COMPTES	DEBIT	CREDIT	DEBIT %	CREDIT %
606400 - Fournitures administratives	13,29 €		2,15%	
625700 - Assemblée générale	139,20 €	35,00 €	22,56%	6,66%
625710 - Manifestations diverses	155,00 €		25,12%	0,00%
626100 - Frais postaux	27,52 €		4,46%	0,00%
627000 - Services bancaires et assimilés	12,00 €		1,94%	0,00%
658621 - Quote-part cotisations 2021	140,00 €	14,50 €	22,69%	2,76%
671310 - Entraide (hors catastrophes naturelles)	100,00 €		16,21%	0,00%
708821 - Revue 2021		90,00 €	0,00%	17,13%
708822 - Revue 2022		9,00 €	0,00%	1,71%
740001 - Subvention du siège			0,00%	0,00%
756021 - Cotisation 2021		326,00 €	0,00%	62,04%
756022 - Cotisation 2022		25,00 €	0,00%	4,76%
771310 - Dons	30,00 €	26,00 €	4,86%	4,95%
Total général	617,01 €	525,50 €	100,00%	100,00%
Solde débiteur :		91,51 €		

Les soldes bancaires étant extournés, le tableau 2 présente le **compte d'exploitation**. Celui-ci fait apparaître un résultat débiteur de 91,51 € correspondant à la diminution du solde bancaire.

Ce résultat s'explique par l'augmentation des dépenses sur les trois postes suivants :

- Assemblée générale – 625700 : l'organisation de l'assemblée générale à Reilhac le 28 juillet 2021 a occasionné quelques frais à la charge de l'association (gerbe déposée lors de la cérémonie et fleurs offertes à l'épouse du récipiendaire de la médaille du Djebel) ;
- Manifestations diverses – 625710 : trois gerbes ont été déposées lors des cérémonies du 5 décembre, du 11 novembre, et de la célébration de la Saint-Michel le 2 octobre ;
- Entraide – 671310 : l'une somme de 100 euros a été allouée à l'un de nos membres au titre de l'entraide.

Ces trois postes représentent à eux seuls 57 % du total des dépenses.

Pour le surplus, la quote-part de cotisation versée au siège représente 23% du total des dépenses (22,69%).

Il est précisé que la comptabilité est tenue selon le principe des recettes encaissées et des dépenses payées. Le retraitement de cette comptabilité selon le principe des créances

acquises et des dépenses à payer ne modifierait que faiblement le résultat, qui se réduirait à un solde débiteur de 60,71 € selon le détail suivant :

COMPTES	DEBIT	CREDIT
Solde débiteur	91,51	
Abonnement à La Voix du Combattant à payer (2021)	259,2	
Abonnement recouvré d'avance en 2020		99
Cotisation 2021 recouvrée d'avance en 2020		225
Cotisation 2022 recouvrée en 2021	25	
Abonnement 2022 recouvré en 2021	9	
TOTAUX	384,71	324
Solde débiteur		60,71

23. Budget prévisionnel 2022

Le tableau 3 ci-dessous présente le budget prévisionnel de 2022.

Les dépenses suivantes ont été augmentées :

- les frais postaux, de manière à améliorer la communication avec les membres n'utilisant pas internet ;
- les dépenses diverses, qui comprennent le dépôt de plusieurs gerbes dans l'année (5/12, 11/11, 2/10 au minimum, et événements particuliers).

Le solde prévisionnel est néanmoins créditeur à hauteur de 109 € de manière à faire face à une éventuelle demande d'entraide.

TABLEAU 3

COMPTES	DEBIT	CREDIT
606400 - Fournitures administratives	50 €	
623621 - Abonnement à la revue	259 €	
626100 - Frais postaux	100 €	
627000 - Services bancaires et assimilés	12 €	
658621 - Quote-part cotisations 2022 (31 r	155 €	
678800 - Dépenses diverses (gerbes)	300 €	30 €
708800 - Revue "La Voix du Combattant"		180 €
756000 - Cotisation		775 €
Total général	876 €	985 €
Résultat	109 €	

24. Etat des comptes le 24 juillet 2022

Le solde bancaire se chiffre à 2.637,90 € le 24 juillet 2022, dont une subvention de 1.500 €, soit 1.137,90 € sans celle-ci (à rapprocher du solde de 1.085,78 € au 31 décembre 2021).

Le quitus est donné au Président à l'unanimité.

3. Intervention de Madame la Directrice de l'ONAC-VG du Cantal

Madame Messaline SCHULTZ, Directrice de l'ONAC-VG du Cantal, (entrée en fonction début septembre 2020) présente les éléments essentiels de sa mission focalisée sur le contact avec le Monde combattant et son suivi, en particulier dans ses aspects de solidarité.

A compter du 1^{er} janvier 2023, conformément à la Loi GUIDEZ votée au Sénat le 9 mars 2021, le nom de l'Office va évoluer pour devenir l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre (ONaC-VG) prenant ainsi pleinement en compte que ses ressortissants sont, pour beaucoup des plus jeunes, encore en service actif, parfois pour de nombreuses années avant de devenir des « Anciens Combattants » au sens traditionnel de ce vocable. Il réunira ainsi tous qui ont servi en uniforme pour le pays et sont éligibles au titre de reconnaissance de la Nation ou de la Carte du Combattant.

La visite de Mme Véronique PAUCELLE-DELELIS, Directrice de l'ONAC-VG, le 3 mars dernier a permis de valider la bonne application des directives du Contrat d'objectifs en cours.

Du dernier Conseil départemental, le 3 juin dernier, elle retient :

- La dimension « mémoire » est confiée à Mme Nathalie RIBEYRON, avec les relations extérieures de l'ONAC-VG du Cantal. Les activités ont été riches et positives.
- La projection du film « des hommes » a donné lieu à un beau moment d'échange.
- L'amélioration des relations avec La Montagne.
- Le tonus de l'École des jeunes porte-drapeaux ; appel aux anciens pour assurer les parrainages.
- Avec 6.700 ressortissants, les besoins de l'ONAC-VG en Cantal ont augmentés car le nombre d'entrée en EHPAD est croissant. Le nombre d'anciens décédés est croissant.
- Leur sollicitation pour l'attribution d'une somme forfaitaire aux harkis indexée sur le nombre de jours dans les camps.
- Une exposition sur les OPEX est disponible pour être présentée dans les Mairies.
- Rappel : l'aide de l'ONAC pour les voyages mémoriels est limitée aux seuls « Hauts lieux de la Mémoire ».
- Incitation à mutualiser les dépôts de gerbes lors des cérémonies.

Nota : Mme SCHULTZ sera en congé de maternité pour plusieurs mois à compter de la fin septembre. Son remplacement sera assuré par la Directrice de l'Aveyron.

4. Élection du tiers sortant du Conseil d'administration.

Conformément au tirage au sort, Mme Marie-Lou Gaillard et M. Jean-Claude BOS arrivent au terme de leur mandat.

Les candidats à ces 2 postes sont :

- Yves RAOUL (Soldat de France),
- Robert FASCIOTTO (OPEX).

Les élections sont conduites à bulletin secret sur la base d'un seul tour à la majorité relative.

Le dépouillement donne le résultat suivant :

Noms	Prénoms	Sur 26 suffrages possibles	13 présents + 7 pouvoirs
BOS	Jean-Claude	1	
FASCIOTTO	Robert	26	élu
RAOUL	Yves	25	élu

En conséquence le nouveau Conseil d'administration de l'UNC 15 est composé de :

Noms et Prénoms	Adresse	Terme du Mandat
COSTE Justin	33, rue du Carladès - 15000 AURILLAC / À la retraite	2024 (1er mandat)
FASCIOTTO Robert	8, rue des Chênes - 15130 YTRAC / À la retraite	2025 (1er mandat)
GARROUSTE André	17, av des frères Péliissier - 15130 YTRAC / À la retraite	2023 (1er mandat)
LAETHEM Jean-Pierre	1, route de l'Authre - 15250 REILHAC / À la retraite	2024 (1 ^{er} mandat)
LEBEL Georges	8, rue Gustave Doré - 75017 PARIS / À la retraite	2023 (1er mandat)
RAOUL Yves	37, bd Antony Joly - 15000 AURILLAC / À la retraite	2025 (1er mandat)

Un conseil d'administration sera prochainement convoqué pour élire le nouveau Bureau parmi les administrateurs.

L'AGO est levée à 16h55.

Jean-Pierre LAETHEM, Président



Georges Lebel, Secrétaire

